

INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT LA CESSION D'UN VEHICULE (D'OCCASION)

Délibération n° 85-1050 AT du 24 juin 1985 modifiée (articles 119 et 120)

Arrêté n° 973/CM du 26 septembre 1997

LE(S) VENDEUR(S) DOI(VEN)T :

- 1 - Remplir correctement, lisiblement, intégralement, sans rature ni surcharge **ET SIGNER LE CERTIFICAT DE CESSION ORIGINAL EN DOUBLE EXEMPLAIRE** ;
- 2 - barrer la carte grise et y inscrire la mention « cédé ou vendu le (date de la cession ou vente) à (Nom et prénom de l'acheteur) ;
- 3 - remettre à l'acquéreur un exemplaire original du certificat de cession et la carte grise barrée ;
- 4 - **DEPOSER OBLIGATOIREMENT A LA DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES LEUR EXEMPLAIRE ORIGINAL DU CERTIFICAT DE CESSION APRES LA REMISE DU VEHICULE A(AUX) L'ACQUEREUR(S).**

IMPORTANT : Certaines compagnies d'assurance réclament une copie du certificat de cession du véhicule pour le remboursement du solde du contrat d'assurance. La Direction des transports terrestres ne fournissant pas de photocopie, il vous appartiendra d'établir la copie à remettre à votre assureur.

L'(ES) ACQUEREUR(S) DOI(VEN)T :

ATTENTION : Vérifier que le véhicule qu'il est sur le point d'acheter appartient effectivement au vendeur (exiger éventuellement la pièce d'identité du vendeur).

Dans le cas où le véhicule a fait l'objet d'un ou plusieurs transferts successifs non enregistrés à la Direction des transports terrestres, exiger, en premier lieu, que le vendeur procède à la régularisation de la situation administrative du véhicule, afin notamment de leur éviter tout problème administratif ou financier.

1 - Remplir correctement, lisiblement, intégralement, sans rature ni surcharge et signer **le certificat de cession original en double exemplaire** (avec apposition du tampon pour les personnes morales) ;

2 - **DEPOSER A LA DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES, DANS LE DELAI DE 15 JOURS, LE DOSSIER DE TRANSFERT DU VEHICULE, QUI DEVRA COMPORTER LES PIECES JUSTIFICATIVES SUIVANTES :**

- un original du certificat de cession dûment renseigné ;
- la carte grise barrée ;
- le montant en timbres fiscaux à apposer sur le certificat de cession du véhicule (voir au recto) ;
- une photocopie d'un justificatif d'identité du ou des acquéreurs (voir liste ci-dessous).

Personne physique (particulier)	L'acte de naissance, la carte d'identité ou le passeport en cours de validité, le permis de conduire ou le livret de famille régulièrement tenu à jour
Personne morale de types industriel, commercial ou civil	L'extrait de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou un journal d'annonces légales à condition qu'y apparaissent le nom du responsable, l'objet social en entier, l'adresse et le numéro d'enregistrement au registre du commerce et des sociétés
Personnes jouissant de la personnalité morale	Pour les associations, syndicats, etc. : statuts ou toutes autres pièces justificatives de leur existence légale faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme
Entreprise individuelle	- Le récépissé de l'immatriculation au registre des commerces et des sociétés - Une justification de l'adresse

- dans le cas d'un véhicule tombant dans une succession, fournir un acte de notoriété et une lettre de désistement de tous les héritiers en faveur de l'héritier qui demande le transfert du véhicule à son nom ;

- un bilan technique conforme au modèle figurant en annexe de la décision n° 60/AE du 21/07/1983 datée de moins de trois mois (pour les courtiers en automobile uniquement) ;

ADRESSE GEOGRAPHIQUE DECLAREE

L'adresse à déclarer est celle du lieu de résidence effective du ou des acquéreur(s).

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

PIECES A FOURNIR	MOTIF(S) DU REJET DE LA DEMANDE
<input type="checkbox"/> Certificat de cession	<input type="checkbox"/> Illisible <input type="checkbox"/> Incohérence <input type="checkbox"/> Rature <input type="checkbox"/> Surcharge <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)
<input type="checkbox"/> Carte grise	<input type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Illisible <input type="checkbox"/> Incohérence <input type="checkbox"/> Rature <input type="checkbox"/> Surcharge <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)
<input type="checkbox"/> Timbres fiscaux	<input type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Montant inexact <input type="checkbox"/> Non valable <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)
<input type="checkbox"/> Acte de notoriété <input type="checkbox"/> Lettre de désistement	<input type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)
<input type="checkbox"/> Bilan technique	<input type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Illisible <input type="checkbox"/> Incohérence <input type="checkbox"/> Invalide <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)
<input type="checkbox"/> Justificatif d'identité du ou des acquéreur(s)	<input type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Illisible <input type="checkbox"/> Incohérence <input type="checkbox"/> Invalide <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)